



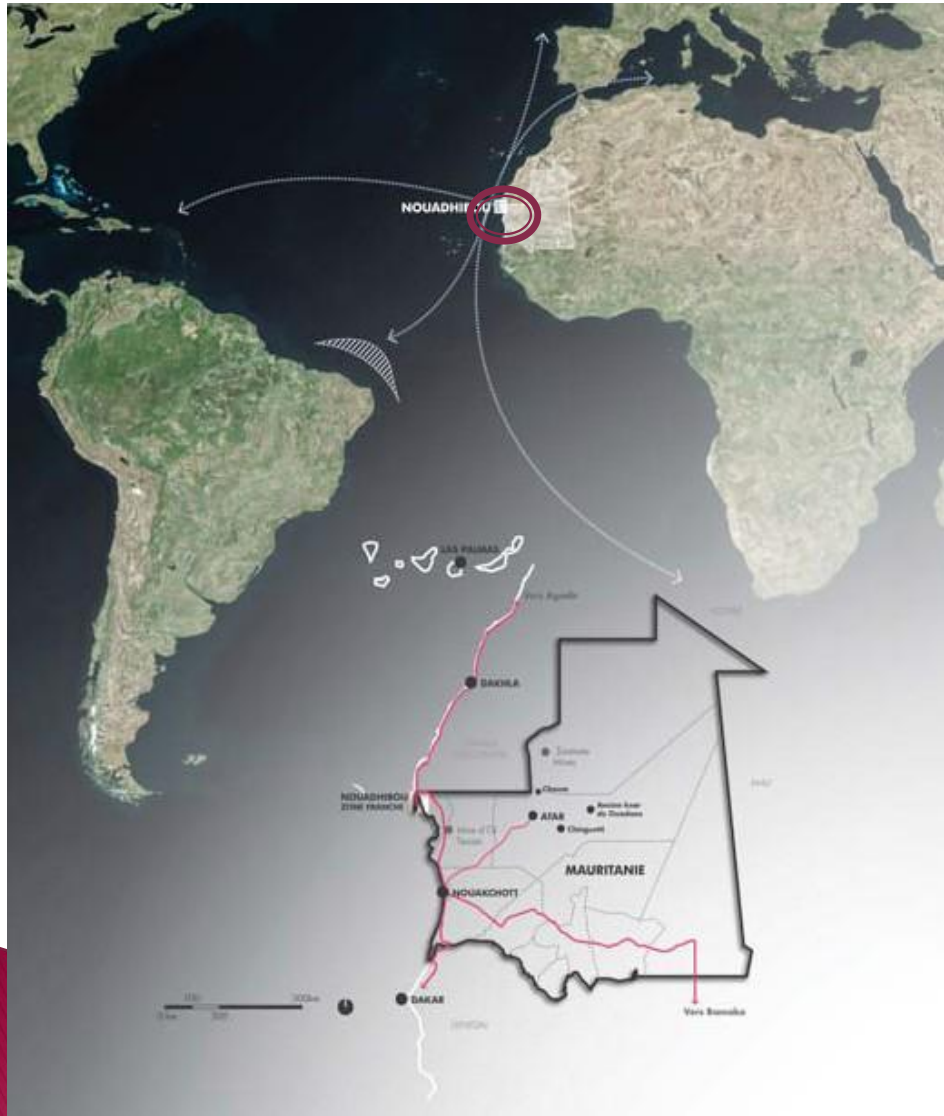
ZONE FRANCHE DE NOUADHIBOU

Nouakchott, 13 Octobre 2014



LES ATOUTS DE LA ZONE DE NOUADHIBOU

Positionnement géographique privilégié

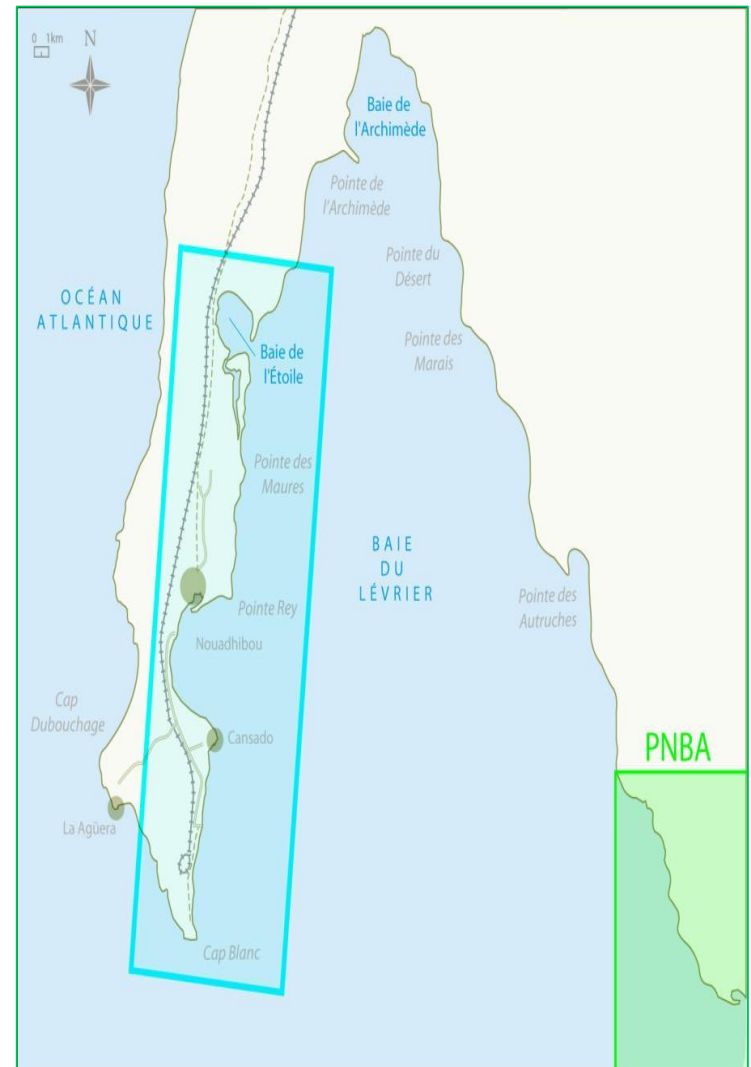


- ▶ Positionnement privilégié sur la côte nord-ouest de l'Afrique
- ▶ Proximité avec l'Europe et les Amériques
- ▶ A la croisée des principales routes maritimes
- ▶ Interface entre le continent africain et le reste du monde

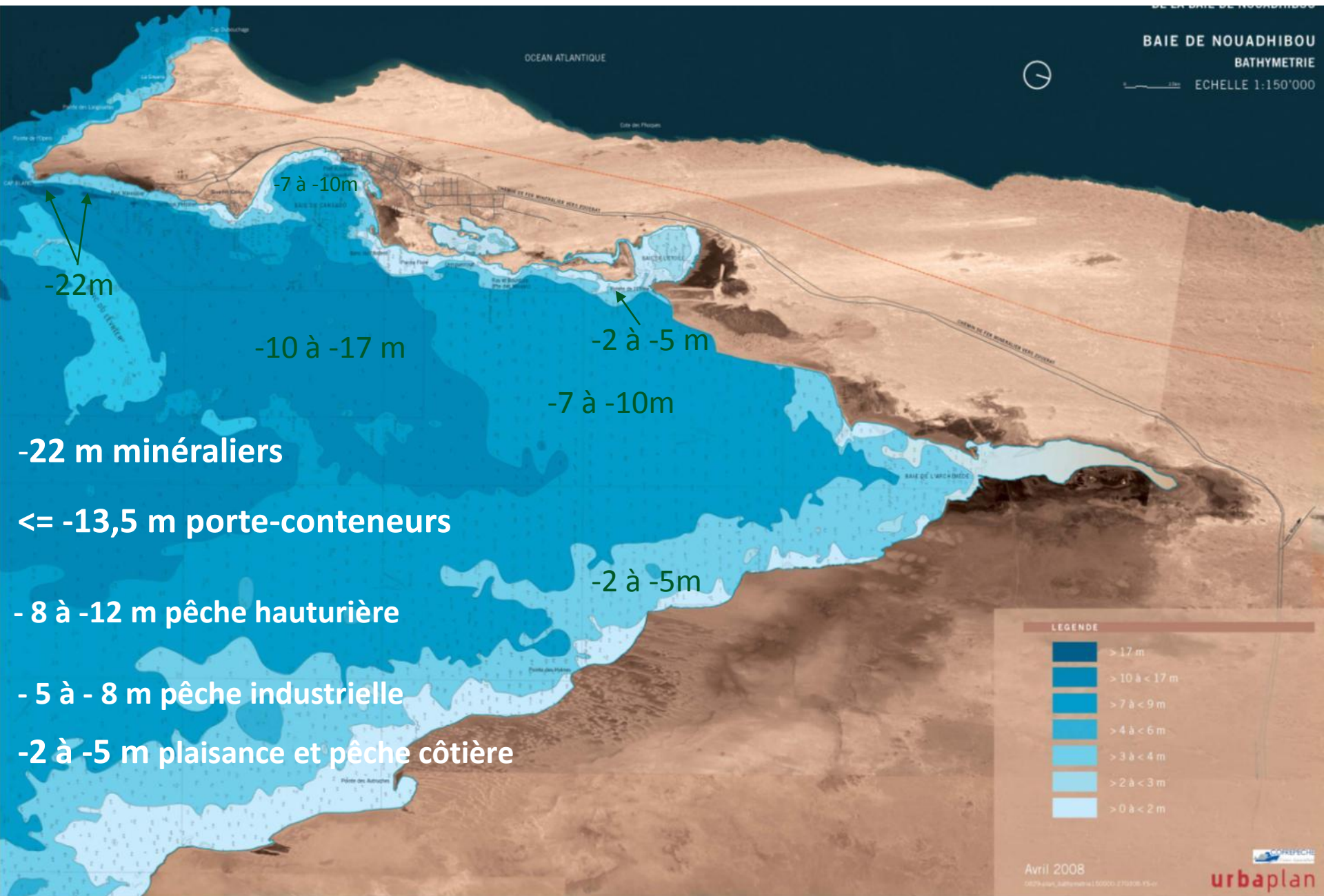
Grande zone aux caractéristiques naturelles exceptionnelles

- ▶ La ville de Nouadhibou se trouve sur la presqu'île du Cap Blanc
- ▶ La Zone occupe les deux rives de la Baie du Lévrier
- ▶ Superficie : 132 000 ha dont 72 000 ha terrestres
- ▶ Population actuelle estimée à 100 000 habitants
- ▶ Façade maritime supérieure à 100 km
- ▶ Environnement et site maritime uniques
 - Chenal naturel, auto-dragué et stable aménageable jusqu'à -22m au site du Cap Blanc,
 - Baie abritée de la houle et du vent

50 kilomètres



Des conditions nautiques hautement favorables



- 22 m minéraliers
- $\leq -13,5$ m porte-conteneurs
- 8 à -12 m pêche hauturière
- 5 à - 8 m pêche industrielle
- 2 à -5 m plaisance et pêche côtière

LEGENDE	
[Dark Blue]	> 17 m
[Medium-Dark Blue]	> 10 à < 17 m
[Medium Blue]	> 7 à < 9 m
[Light Blue]	> 4 à < 6 m
[Very Light Blue]	> 3 à < 4 m
[Lightest Blue]	> 2 à < 3 m
[White]	> 0 à < 2 m

Nouadhibou est le moteur de l'économie mauritanienne

- ▶ Des activités bien implantées à fort potentiel de croissance:
 - Le secteur de la pêche: valeur des captures de \$0.7 milliards en 2011, augmentation constante
 - Le secteur minier: un hinterland riche en minerais – 13 MT de fer exportées en 2013
- ▶ Infrastructures de base et réseau de desserte : ports, aéroport, axe routier majeur transcontinental et chemins de fer



Encore des raisons pour investir à Nouadhibou

- ▶ Solutions énergétiques disponibles (éoliennes, solaires)
- ▶ Stabilité politique et économique
- ▶ Main d'œuvre peu coûteuse
- ▶ Cadre d'investissement attrayant
 - avantages fiscaux et douaniers
 - garanties aux investisseurs et liberté de transfert de capitaux
 - Cadre de régulation et procédures arbitrales modernes
 - système judiciaire indépendant

CADRE INSTITUTIONNEL

Le Régime d'incitations

DÉROGATIONS FISCALES

- ▶ Exonération totale de tout impôt pour les sept premières années
- ▶ Taux d'imposition de 7% de la huitième à la quinzième année
- ▶ Taux d'imposition de 25% à partir de la seizième année
- ▶ Régime d'entreprises prioritaires: exonération totale pendant 20 ans
- ▶ Garantie de la stabilité des conditions fiscales pendant les premiers 20 ans de l'installation de l'entreprise.

AVANTAGES DOUANIERS

- ▶ Exonération des droits et taxes à l'importation et à l'exportation sur l'ensemble de la Zone

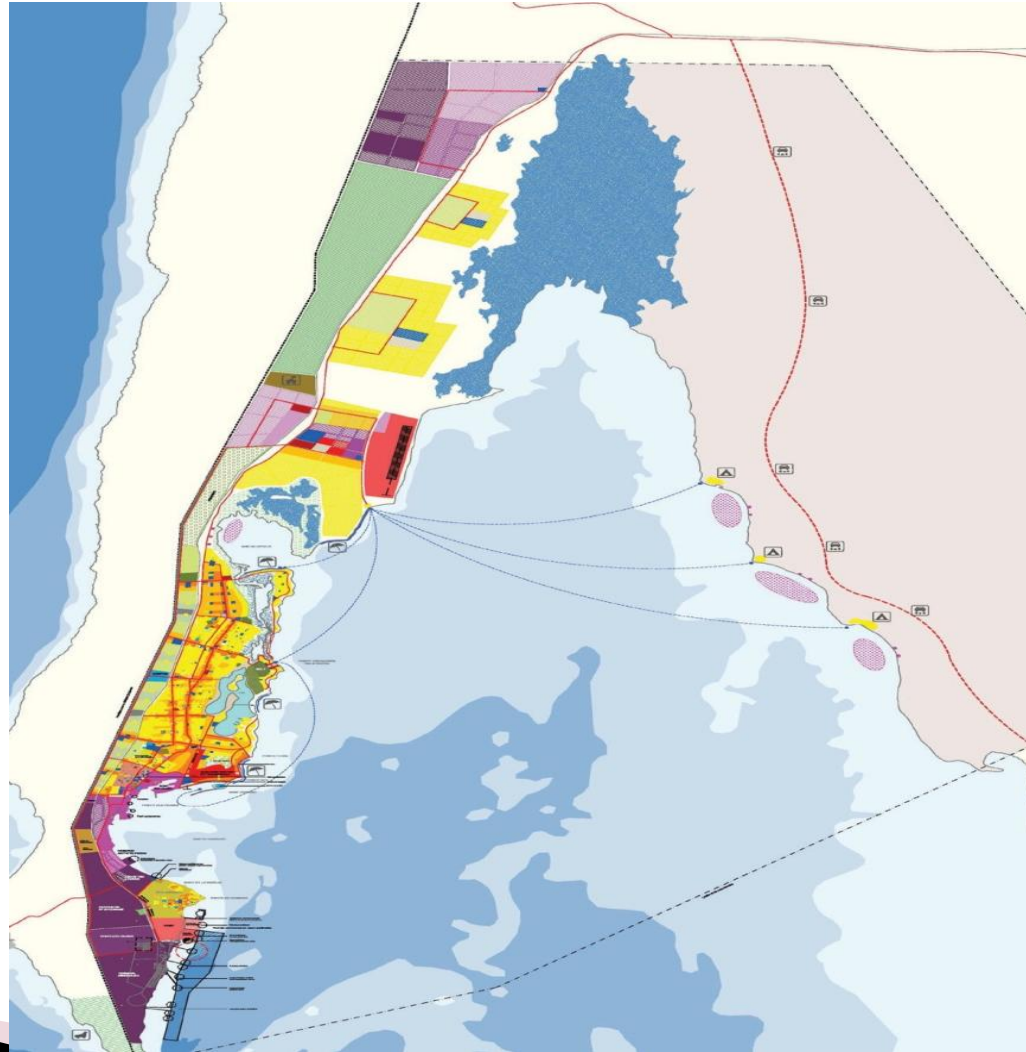
REGIME DE CHANGE

- ▶ Liberté de rapatriement des capitaux et des bénéfices
- ▶ Liberté de détenir de comptes en devises

L'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou: Facilitation et services

- ▶ Guichet Unique pour la création d'entreprises (délai maximum de 5 jours)
- ▶ Facilitation et accompagnement pour les formalités et démarches administratives liées aux activités des entreprises

Schéma Directeur Opérationnel et PDP



Projets prioritaires (structurants)

- ▶ Pôle halieutique
- ▶ Port en eaux profondes
- ▶ Pôle hôtelier et touristique
- ▶ Nouvel aéroport

Pôle halieutique

Objectifs du Pôle de compétitivité halieutique moderne de Nouadhibou

- ▶ Domestication du débarquement à terre
- ▶ Valorisation sur place d'un million de tonnes de produits à terme
- ▶ Produits ciblés:
 - Essentiellement destinés à l'exportation
 - Filière de traitement des petits pélagiques congelés
 - Valorisation des grands crustacés
 - Aquaculture

Investissements et projets

Court terme

- ▶ Zone industrielle pour le traitement du poisson (congélation, salé-séché, conserves, semi-conserves...)
- ▶ Stockage par conteneurs frigorifiques
- ▶ Chantier de réparation navale

Moyen terme

- ▶ Aménagement de l'extension de la zone industrielle
- ▶ Infrastructures pour la pêche artisanale et côtière

Long terme

- ▶ Chantier de construction navale

Port en Eaux Profondes

Pourquoi un port en eaux profondes ?

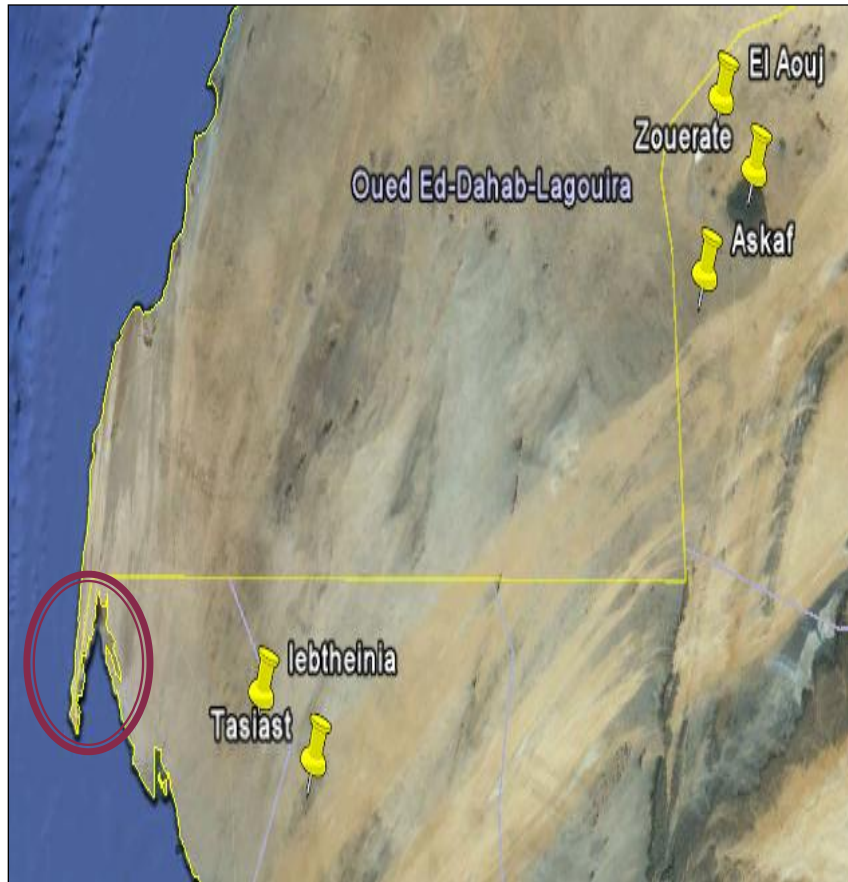
- ▶ Croissance prévue dans les activités portuaires liées à la pêche et aux mines :
 - **Ressources halieutiques** : nécessité d'augmenter la capacité de débarquement et d'exportation.
 - **Minerais**: production actuelle de 13 MT, et devra atteindre 25 MT/an en 2019, puis 40 MT/an en 2025 (uniquement SNIM). Exploitation de l'or et d'autres minerais.
 - **Activités pétrolières / gazières**: possibilité de développement à plus long terme

- ➔ Nécessité de moderniser les installations portuaires existantes et construire de nouvelles installations afin de:
 - Renforcer la position géostratégique de Nouadhibou
 - Catalyser le développement de la Zone en facilitant l'activité des secteurs de la pêche, des projets miniers, du commerce, des hydrocarbures.

Prévisions de trafic portuaire à long terme

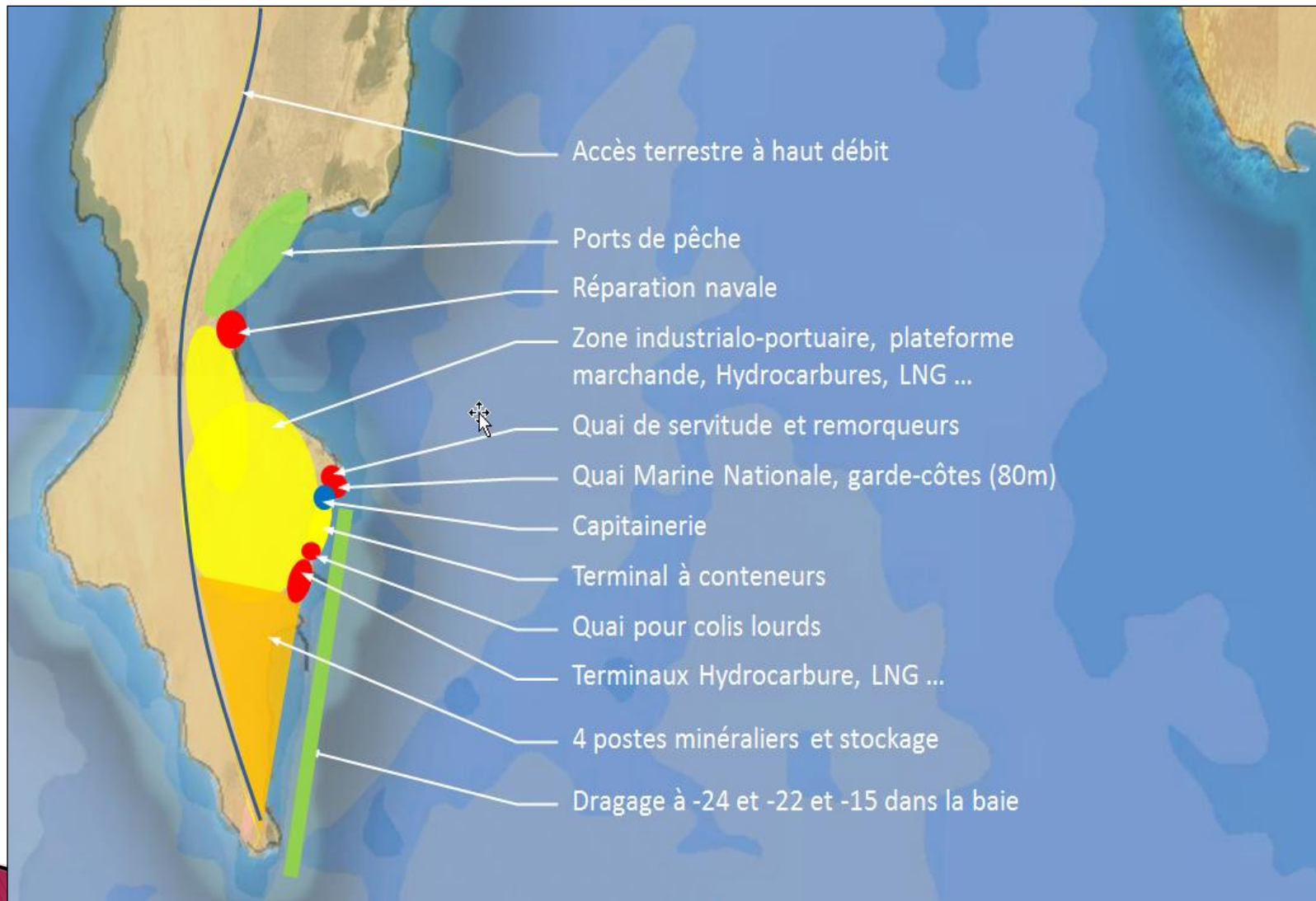
Trafics portuaires Nouadhibou	Unité	2012	Tendanciel Long Terme (2035)	+ Mine d'or Tasiast	+ Mines de fer Sphere	+ Transbordement de conteneurs	+ Pétrochimie et Gaz Naturel Liquéfié	Total long terme (2035)
Trafic total	Millions tonnes	14	54	0.6	71	4	1	126
Minéralier	Millions tonnes	12	45		68			113
Hydrocarbures	Millions tonnes	0.7	2.6	0.3	1.2		Potentiel	4.1+ potentiel
Pêche (Port Autonome)	Millions tonnes	1.2	4.8					4.8
Divers (Port Autonome)	Millions tonnes	0.5	1.6			-1.0		0.6
Conteneurs (port en eau profonde)	Millions tonnes			0.3	1.4	5.4	0.9	8.0
Part conteneurisée	kEVP	25	100	20	80	400	60	660
Colis lourds / hors gabarit	-			oui	oui		oui	oui
Gaz Naturel Liquéfié	Millions tonnes						Potentiel	Potentiel

Grands projets de minerais



- ▶ **Projet Kinross Tasiast :** nouvelle exploitation de mine d'or, trafic passera de 134.000t à environ 500.000t
 - ▶ **Projet Sphere Xstrata :** nouvelle exploitation de mine de Fer
 - ▶ **Sphère Glencore :** nouvelle exploitation de mine de fer
- Les mines susceptibles d'être exploitées dans les prochaines années sont :
- Askaf: 8 MT / an
 - El Aouj phase 1: 15 MT/an
 - El Aouj phase 2: 15 MT/an
 - Lebtheinia : 30 MT/an
 - **TOTAL : 68 MT / an**

Proposition d'aménagements



Pôle hôtelier et touristique

Potentiel touristique

- ▶ Croisée du désert et de l'océan
- ▶ Climat favorable toute l'année (24°C)
- ▶ Plages naturelles
- ▶ Sites exceptionnels: Cap Blanc, Baie de l'Etoile, Parc National Banc d'Arguin
- ▶ Conditions favorisant la pêche sportive, le kitesurf, le windsurf...



Objectifs du développement d'un pôle hôtelier et touristique

- ▶ Développer les équipements touristiques pour accompagner les nouvelles activités économiques (**tourisme d'affaire**)
- ▶ Structurer un tourisme basé sur la demande touristique **locale** et des **expatriés du secteur minier**
- ▶ À long terme, Nouadhibou devient une **destination touristique internationale d'envergure**

Projets cibles

Zone Cabanons–Baie de l’Etoile

- ▶ Complexes hôteliers (clientèle affaires)
- ▶ Resorts bungalows (clientèle locale)
- ▶ Villas
- ▶ Restaurants

Zone Ras el Bountiya

- ▶ Hôtels
- ▶ Resorts
- ▶ Lac

Description des projets du site Cabanons–Baie de l’Etoile

- ▶ **Hôtel Resort 4 étoiles:**
60 chambres, 30 huttes de plage, restaurant, bar, boutiques de vente en détaxe, salles de réunion et de conférences, piscine, salle de gym etc...
- ▶ **Resort Bungalows 3 étoiles:** 30 bungalows, restaurants, jetée, piscine, aire de jeux etc...
- ▶ **Lotissement de Villas**
de 200 m²

Nouvel aéroport

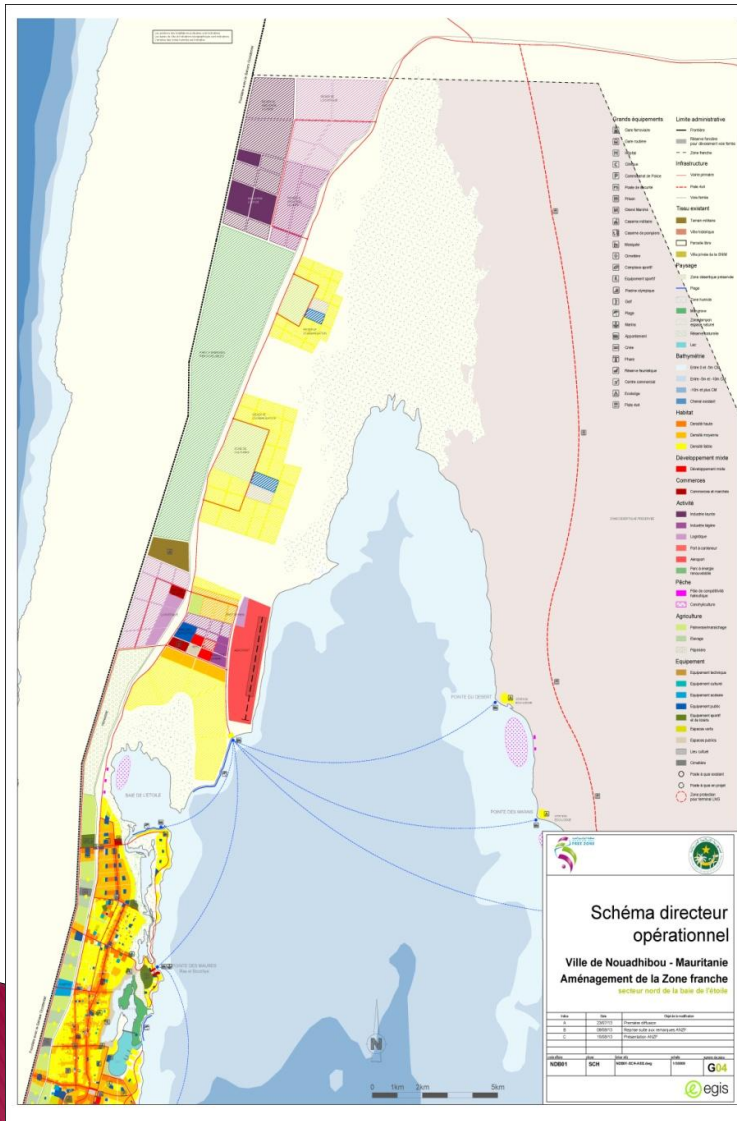
Pourquoi un nouvel aéroport à Nouadhibou ?

- ▶ Le développement économique de Nouadhibou nécessitera l'intensification des liens avec la capitale Nouakchott et avec l'étranger pour le transport de :
 - Personnes (employées de nouvelles sociétés, touristes, augmentation dans la population...)
 - Marchandises (par exemple, les produits frais de la pêche destinés à l'exportation)
- ▶ Le développement de la ville de Nouadhibou nécessitera le déplacement de l'aéroport actuel qui constitue une barrière de près de 4 km entre le cœur de la ville et le front de mer.

Aéroport de Nouadhibou – état des lieux

- ▶ Piste de 2 445 mètres orientée nord-sud et aérogare de 1 600 m²
- ▶ Quatre lignes régulières sont exploitées vers Zouerate, Nouakchott, Las Palmas et Casablanca.
- ▶ Le trafic annuel est aujourd'hui de l'ordre 20 000 passagers, 100 tonnes de fret et 1 250 mouvements.

Description du projet



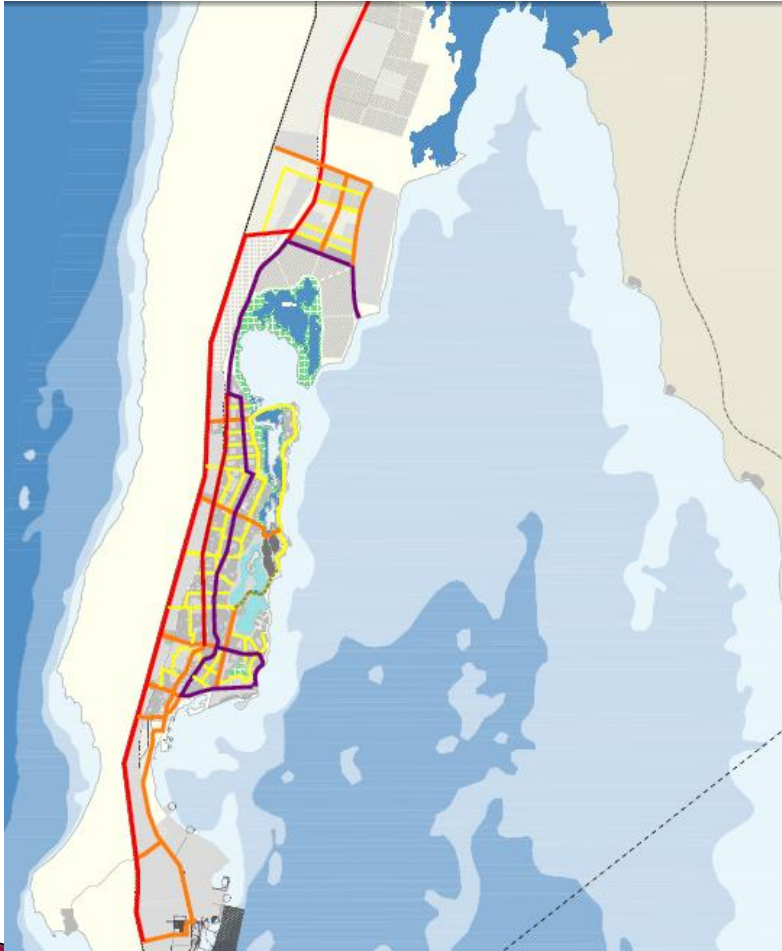
- ▶ Piste d'une largeur de 45 m et d'une longueur de 3 000 m extensible
- ▶ Une Aérogare passagers de 6 000 m², extensible jusqu'à 10 000 m²
- ▶ Un pavillon Présidentiel
- ▶ Une Aérogare Fret
- ▶ Aires de stationnement des avions
- ▶ Hangars pour aéronefs
- ▶ Zone Aéroclubs
- ▶ Services aériens et divers

Projets d'infrastructure programmés

Il s'agit de compléter et d'améliorer les différents réseaux pour pouvoir accompagner l'essor du programme de développement de la zone franche, Ces réseaux sont:

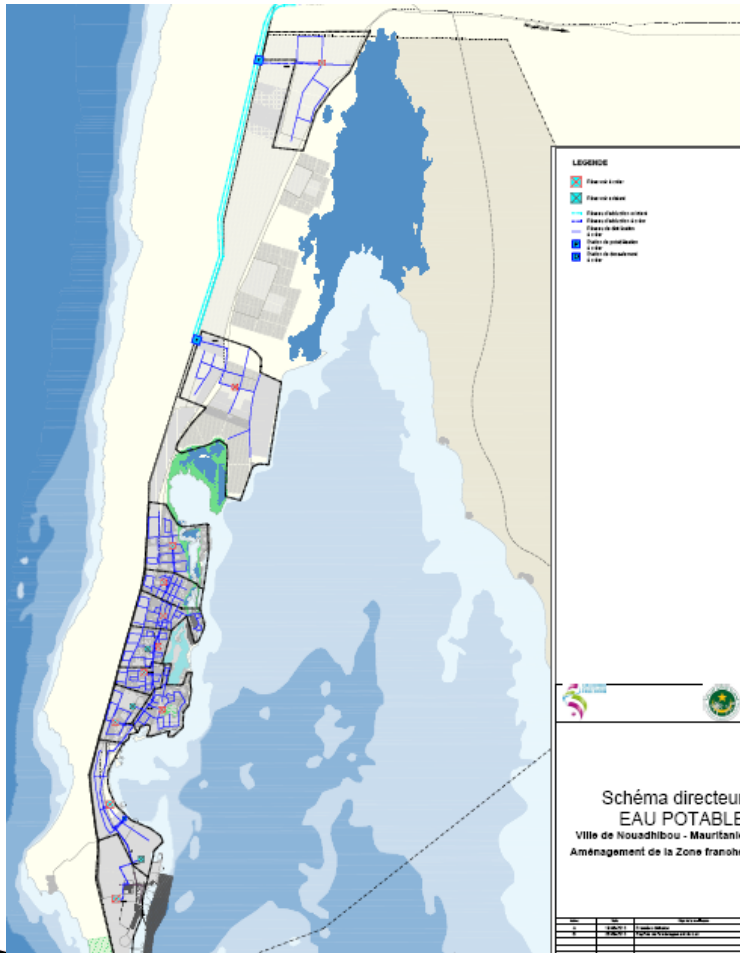
- ▶ SDO de la Trame Viaire
- ▶ SDO de l'Assainissement
- ▶ SDO de l'Alimentation en Eau Potable
- ▶ SDO de l'Alimentation en Électricité
- ▶ SDO de la Fibre Optique (VDI)

SDO de la Voirie bitumée



- ▶ Voie de contournement
- ▶ Requalification boulevards médian et maritime
- ▶ Boulevard de l'air
- ▶ Corniche
- ▶ Avenues Est Ouest.

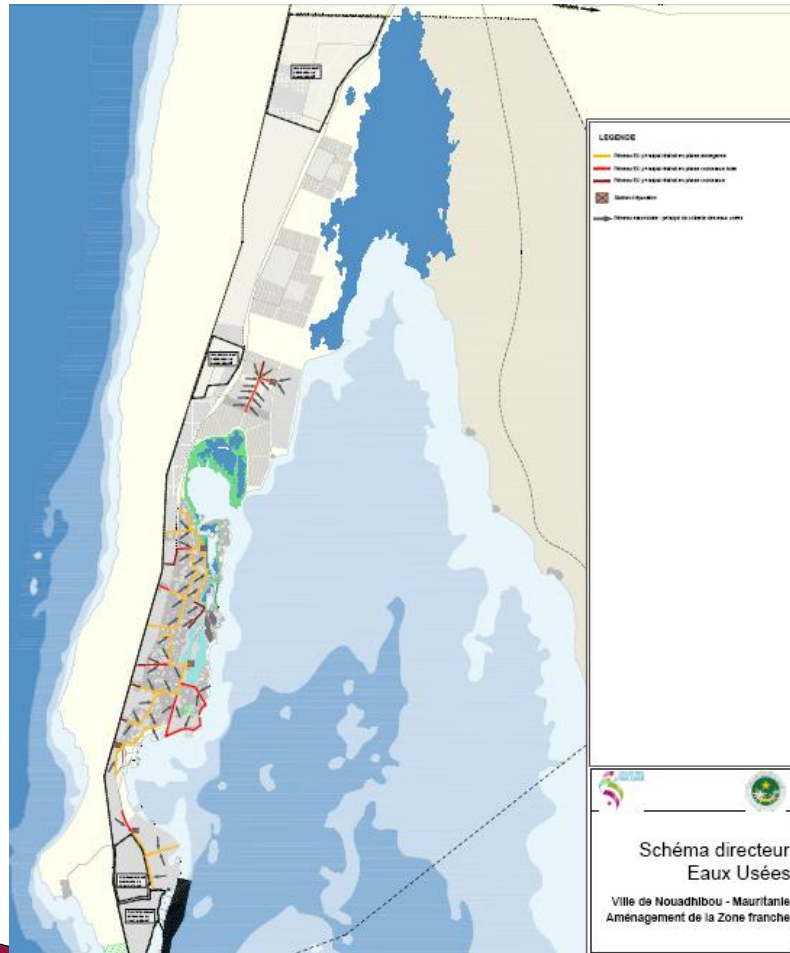
SDO de l'Alimentation en Eau Potable



Il est prévu la création de :

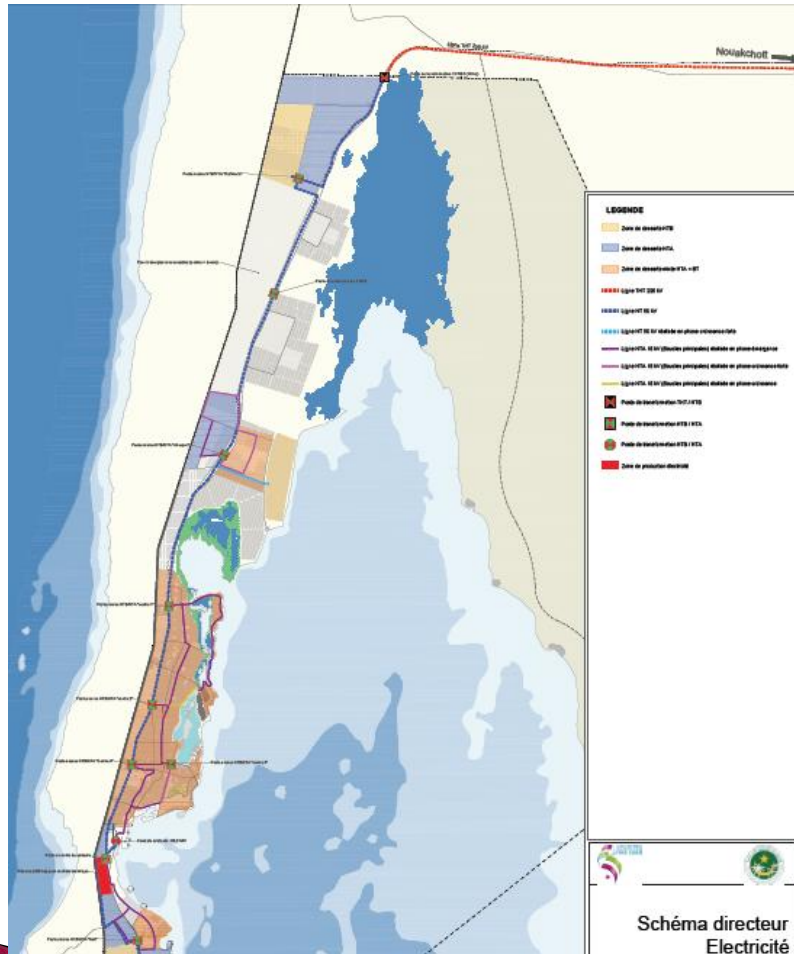
- ▶ Réseaux d'adduction
- ▶ Réservoirs
- ▶ Réseaux de distribution
- ▶ Unité de dessalement de l'eau de mer.

SDO de l'Assainissement



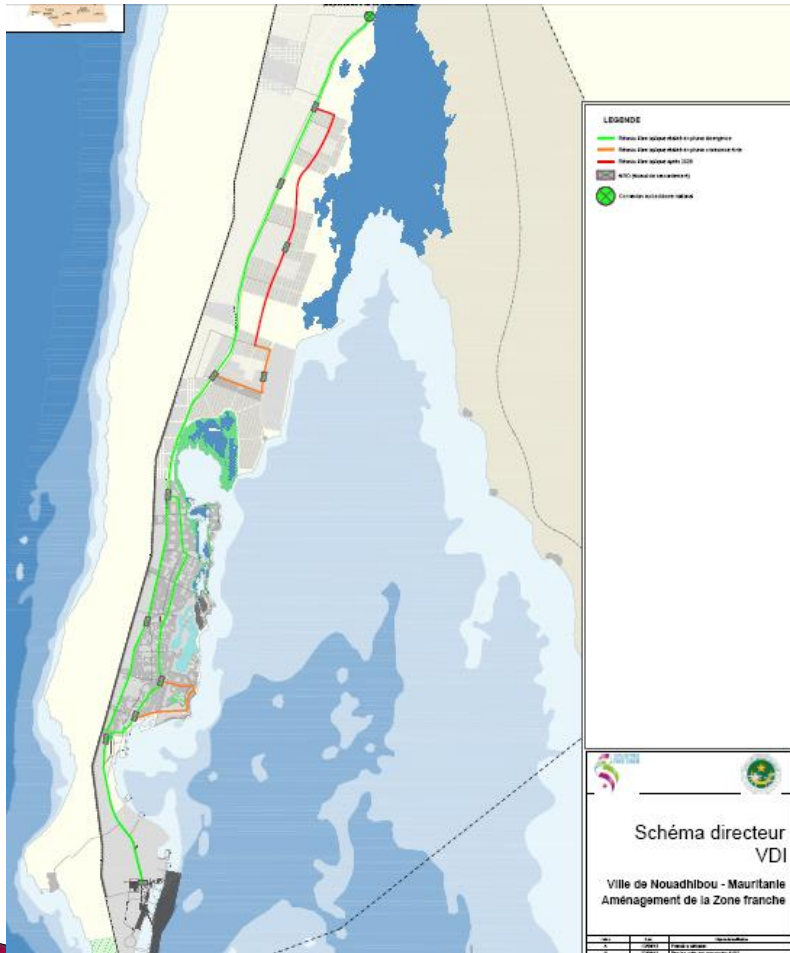
- ▶ Réseaux de collecte primaires et secondaires des eaux usées;
- ▶ Plusieurs stations de traitement des eaux usées;
- ▶ Stations d'épuration.

SDO de l'Alimentation en Électricité



- ▶ Centrale électrique;
- ▶ Réseaux HT;
- ▶ Réseaux MT;
- ▶ Postes de transformation
- ▶ Réseaux de distribution.

SDO de la Fibre Optique (VDI)



- Réseaux fibre optique
- Nœuds de raccordement
- Connexion au back bone national.